

<b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

L'an deux mille dix-neuf, le 25 juin à 18h15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

**Membres en exercice : 11**

**Date de convocation : 20 juin 2019.**

**Présents** : Mesdames CELARIES, DE RANCÉ, TOMA, TOURNIER-MARRE & VERBEKE et Messieurs FERRARO, LASSERRE, MUNIER, NAVARRO & VICENTE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Raymond VICENTE a été élu à l'unanimité.

\*\*\*

*Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 14 mai 2019.*

\*\*\*

**A) Projet de skate park**

Alexis, Léo, Maxence et Pablo sont venus exposer leur idée aux élus : l'installation d'un skate park communal.

Grâce au soutien de leurs pères, messieurs COSTES et GUILHEM, également présents, c'est un projet illustré qui a pu être présenté au conseil municipal. Le coût de l'investissement serait de l'ordre de 29 900 € HT.

Le Maire a salué l'initiative et la démarche des enfants et a indiqué que le conseil municipal aura à se prononcer sur ce projet en septembre prochain.

Le Maire a signalé aux enfants que la réalisation d'une telle opération, si elle était décidée, prendrait du temps, deux ou trois ans, le temps d'obtenir les subventions nécessaires et de passer les marchés publics afférents.

**B) Récompense de la commune pour la qualité accueil**

La commune d'ISSUS, répondant à l'invitation du SICOVAL, a participé à l'édition 2018 du Baromètre INDIKO Expérience Citoyen portant sur l'état des lieux de la relation aux usagers.

Dix-huit autres communes du SICOVAL et le SICOVAL lui-même ont également participé ; au total, 231 structures se sont portées volontaires pour participer aux enquêtes mystères du baromètre AFNOR.

ISSUS a obtenu une note moyenne globale de 82,1% sur la qualité de l'accueil et de la relation à ses usagers, ce qui nous situe en 5ème position dans la catégorie : "Villes de moins de 10 000 habitants" (53 organismes dans cette catégorie, score moyen pour l'ensemble de cette catégorie : 73,1%). La commune de BELBERAUD a obtenu le 1er prix dans cette catégorie.

S'agissant des mentions spéciales, celle de la « compétence accueil » a été décernée à la commune de LAUZERVILLE.

Pour la mention spéciale « Qualité en collectif », les communes de BELBERAUD, de LAUZERVILLE, d'ISSUS, de CLERMONT-LE-FORT et le SICOVAL ont également été récompensés.

### **C) Personnel de la collectivité**

Réunie le 18 juin 2019, la Commission Ecole a fait le point sur la prochaine rentrée scolaire, s'agissant du personnel de la collectivité.

Parmi les scénarii envisagés, c'est celui répondant le mieux aux attentes des enseignantes, des parents et des enfants qui a été retenu.

Christèle VIUDES sera en disponibilité jusqu'au 31/08/2020, remplacée par Eva ANTONY.

Marylin VICENTE reprendra son service habituel le 01/07/2019 après le mi-temps thérapeutique, le CDD de Mélissa SANDRE prendra donc fin à son terme normal, le 08/07/2019.

Catherine SOURISSEAU a effectué beaucoup plus d'heures de travail que prévu pour remplacer Claire DUPONT ; pour compenser, elle ne viendra pas travailler en septembre et octobre. Son contrat devrait être renouvelé pour un an soit jusqu'au 30/11/2020.

Claire DUPONT reprendra son poste dès la pré-rentrée, jusqu'à la fin de son contrat le 02/11/2019.

Dès septembre, le recrutement d'un agent en CDD dans le cadre des Parcours Emplois Compétences (contrat aidé) pour 20h/semaine sera lancé.

Cet agent devrait être recruté à compter du 01/11/2019. Son emploi de temps, combiné avec celui de Catherine SOURISSEAU, permettra de combler le départ de Claire DUPONT.

Claudette LASSERRE sera toujours en poste de 12h à 14h à compter de la rentrée. Son CDD durera jusqu'aux vacances de Noël. Ensuite, son poste sera occupé par le nouvel agent à recruter dans le cadre des Parcours Emplois Compétences.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations relatives aux CDD à conclure pour mettre en place cette organisation.

### **D) Organisation des manifestations à venir**

1) Le Maire rappelle qu'une réunion publique de présentation et d'échange à propos du dispositif de Participation Citoyenne à la lutte contre les cambriolages est prévue demain à 19h à la salle des fêtes.

Le conseil municipal attend un intérêt significatif des habitants pour poursuivre ce projet.

Le rôle des référents sera précisé par la gendarmerie.

2) Tous les conseillers municipaux sont invités à la fête de l'école d'ISSUS qui aura lieu vendredi 28 juin à 18h sur la place de la mairie. Raymond VICENTE sera le référent de la directrice et de la gendarmerie pour l'application du plan Vigipirate.

3) Samedi 29 juin, à 10h30, les travaux d'extension de la station d'épuration d'ISSUS seront inaugurés. La commune d'ISSUS offrira le café et des viennoiseries.

4) Dimanche 30 juin, le comité des fêtes présentera le programme de la fête aux habitants.

5) Concert de musique de chambre au château d'ISSUS : la date retenue est le dimanche 28 juillet à 19h. Les habitants d'ISSUS bénéficieront d'un tarif préférentiel fixé à 5 €/personne.

6) 15 août : dans le cadre de la fête locale, la commune et le comité des fêtes offriront l'apéritif aux habitants après la messe de 11h et la cérémonie au monument aux morts. Les conseillers municipaux doivent être présents à 11h pour la mise en place.

### **E) Politique du Conseil Départemental en faveur du développement des tiers-lieux, espaces de travail, de vie et de lien social**

C'est l'idée de renforcer et de déployer des espaces de travail partagé en faveur d'initiatives locales qui permettront la création et le développement de l'emploi local, du desserrement économique autour de la métropole, du développement durable et de la qualité de vie, du lien social.

Pour les tiers-lieux déployant une philosophie d'action entrant en résonance avec les objectifs départementaux, le Conseil Départemental fait savoir qu'il apportera son aide en matière financière ou en matière d'ingénierie.

Le Maire explique qu'il a justement rencontré récemment monsieur FEYFANT, habitant d'ISSUS au lieu-dit Baureilles, au sujet de la création d'un espace de coworking à ISSUS, au sein de la mairie par exemple.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour qu'une réflexion soit menée à ce sujet, avec le SICOVAL aussi. Un tel espace pourrait être utile aux demandeurs d'emploi, faciliter l'inclusion numérique.

### **F) Décisions modificatives apportées au budget communal 2019**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les mouvements de crédits nécessaires pour financer le déplacement du radar pédagogique du village, les travaux imprévus à réaliser d'urgence à l'église, au niveau du plafond. Les crédits alloués au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ont été ajustés.

### **G) Questions diverses**

1) Le CODEV du SICOVAL a lancé une enquête sur la perception du cadre de vie. Les habitants sont invités à y répondre, le questionnaire est disponible en mairie et sur le site Internet communal.

2) Rallumons l'Etoile : le kakémono rappelant que la commune d'ISSUS adhère à cette association sera prochainement livré en mairie.

3) ISSUS INFOS : Agnès DE RANCÉ indique qu'il serait bien de rappeler dans une prochaine édition la liste des artisans, commerçants, entrepreneurs installés à ISSUS.

4) SOLEVAL : l'assemblée générale annuelle se tiendra le 27 juin à 18h à l'ASTEL à BELBERAUD. La commune d'ISSUS n'y sera pas représentée.

5) Le service Voirie et Infrastructure du SICOVAL souhaite organiser une réunion finances avec chaque commune afin de faire un point sur les enveloppes 2019-2020 et sur la programmation de nos projets voirie pour 2020. Les dates du 3 et 10 septembre seront proposées.

6) Circulation des cyclistes et piétons chemin d'Aussaguel : Anne TOURNIER-MARRE rappelle l'idée d'aménager le chemin d'Aussaguel selon le principe du chaucidou (se

compose d'un espace central rétréci sans ligne axiale et à double sens pour les véhicules motorisés et de deux voies latérales pour les cyclistes et les piétons). A ce sujet, le Maire indique qu'il a saisi le SICOVAL qui souhaite s'appuyer sur un levé topographique. Le devis a été reçu le 27 mai 2019. Le Maire indique qu'il compte évoquer ce projet avec les techniciens du SICOVAL au mois de septembre et obtenir des esquisses avant de commander ce levé qui est estimé à 1200 €.

7) Mandatée par le SDEHG, l'entreprise SOBECA est venue le 05 juin pour étudier sur place notre demande d'extension du réseau d'éclairage public le long du chemin piétonnier qui relie la place de la mairie et le local de la pétanque. Christophe FERRARO était présent. Un plan sera soumis à la mairie d'ici quelques jours.

8) Canicule : le secrétariat de la mairie est chargé d'appeler jeudi les personnes isolées pour prendre des nouvelles de leur santé.

*Séance levée à 20h15. Prochain conseil municipal : le mardi 17 septembre 2019 à 18h15.*